

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 26 JANVIER 2023

N°D-2023-01-02

Demande Dotation
d'Équipement des
Territoires Ruraux 2023.
Projet de réhabilitation
d'une maison de Village –
Place de la Fontaine

Le 26 janvier 2023 à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 janvier 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : CECCHINI C., FELLON F., MENSE M., PEREIRA S., VANEL M.,
Messieurs : CASTANO C., MASSEL A., CASTONO C., EVEN P., BLANC P., HENAREJOS F.,
Absents excusés :
Absents: POIMBOUF J., CORNAND JB, POUCEL A.,
Procuration :
Secrétaire de séance : MENSE Marilyne

Madame la Maire informe l'assemblée que la commune peut bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 et propose de solliciter cette subvention pour les travaux de réhabilitation d'une maison de Village – Place de la Fontaine.
Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 291.000 € HT.
Le plan de financement proposé est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
DETR (24%)	69.840 €
CDST 2020-2022 (46%)	133.780 €
Autofinancement (30%)	87.380 €
TOTAL HT	291.000 €

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré :

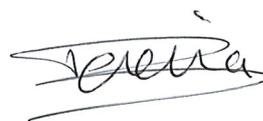
- Sollicite l'aide au titre de la DETR 2023 pour la réalisation des travaux cités ci-dessus, soit une aide de 69.840 €
- D'Approuver le plan de financement prévisionnel

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.



La Maire
Sylvie PEREIRA



Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20230130-D-2023-01-02-DE
Date de télétransmission : 30/01/2023
Date de réception préfecture : 30/01/2023